AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (4)ItemJean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 14 juillet 1859

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 14 juillet 1859

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Brullé, Alexandre (1814-1891)∏ est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)
Collation1 p. (142r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 14 juillet 1859, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 08/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/29694

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>14 juillet 1859</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Brullé, Alexandre (1814-1891)</u>
Lieu de destinationLaeken, Bruxelles (Belgique)

Description

RésuméSur la rémunération de l'ouvrier Hennequin. Godin informe Brullé que Hennequin était payé 35 centimes l'heure à Guise mais qu'il mérite d'être payé 37 centimes l'heure. Il ajoute que 35 F ont été avancés à Hennequin, qui lui seront retenus sur sa paye, mais que le coût de son voyage jusque Bruxelles en voiture et en chemin de fer et de deux journées de travail pour l'aller et le retour lui est dû. Godin demande à Brullé si l'épidémie prend un caractère inquiétant. NotesUne numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 141/145 ».

Mots-clés

<u>Chemins de fer, Emploi, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin", Santé, Travailleurs et travailleuses, Voyage</u>
Personnes citées<u>Hennequin [monsieur]</u>
Lieux cités<u>Bruxelles (Belgique)</u>

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBrullé, Alexandre (1814-1891) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Fouriérisme
- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieÉditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'Adèle Augustine Brullé-Tardieu. Godin confie en 1855 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par Eugène André à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 15/07/2022